

CQFD

(ce qu'il faut dire !)

À tout seigneur, tout honneur.



(suite de l'édito)

Vous l'aurez compris nous proposons ici notre espace d'expression au service de votre communication.

N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant, nous démarrerons le projet avec le ou la premier(e) candidat(e), si vous ne pouvez vous libérer suffisamment, participez à partir de votre APP ! Nous pouvons correspondre par mail, par téléphone... Vous pouvez nous envoyer des fichiers, des photos, la journée, le soir... Bref, nous nous adaptons !

Par ailleurs nous saisissons l'occasion de remercier les tous nouveaux membres du groupe CQFD : DROUVIN Stéphane de MARCONNÉ, LOGEZ Gaëlle de HENIN BEAUMONT ainsi que ROBERT DEBREU de HAZEBROUCK, qui viennent rejoindre CLAUDE OPIGEZ de BETHUNE, FABIEN JANSSENS de VENDIN-LE-VIEL et CHERIF LOUNICI de LILLE. Fruit de notre volonté, vous nous trouverez tous les six représentés, en show, dans l'arbre CQFD.

Chérif Lounici.

Ci-après les coordonnées pour vos propositions à CQFD :

APP de Lille

4, Place du Temple - 59000 LILLE

Tél. : 03.20.57.00.16

Mail : app@ilep.fr

Rassurez-vous, nous ne sommes pas devenus narcissiques, nous n'avons pas procédé à une OPA sur CQFD qui demeure, plus que jamais, l'outil de l'expression démocratique et ouverte des acteurs des APP.

Nous souhaitons simplement nous présenter à vous afin de personnaliser notre appel à candidatures pour l'atelier communication et CQFD, afin de constituer le groupe des correspondants. En effet nous souhaitons remettre sur la table des propositions cette idée qui consiste à disposer, pour chaque APP, d'un correspondant « local » à même d'observer la vie de son APP ; les actions qui s'y déroulent, les publics qui le fréquentent, les événements qui s'y produisent etc... il s'agira de prendre des photos, de réaliser des interviews de stagiaires, de partenaires, d'élus locaux...



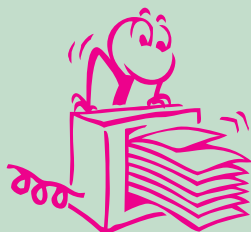
Le Chiffre qui compte...

7

Ah ! le fameux chiffre 7 que voilà. C'est avec un effectif de 7 collaborateurs que devrait se constituer la future équipe de rédaction pour le CQFD 7. Tels les 7 nains attirés par la blanche neige (ou feuille blanche), qu'ils nous faudra noircir, nous travaillerons comme des ascètes. Où ? À Sète ? Non laissons cette ville de Sète à Brassens et Valéry et restons dans notre Nord - Pas de Calais qui fait re 7 (heu recette). Nous espérons que ce CQFD 7 continuera à maintenir une communication dans le réseau. Que chacun se reçoive 7 sur 7.

NB : chers lecteurs, il n'aura pas échappé à votre sagacité que les 7 mercenaires se présentent à 6 dans la maison CQFD. Tentez donc, dans vos 7 boules de cristal, de deviner qui est le collaborateur caché. Pour ceux et celles qui n'auront pas résolu l'énigme, il vous faudra attendre la solution dans...CQFD 7.

- Page 1
- L'édito
- Page 2 à 7
- Dossier : 20 ans d'APPtit de savoir
- Page 8
- Agenda



20 ans d'APPtit de savoir

La vie passionnante des APP passera bientôt le cap des 20 ans (en 2007). Notre journal CQFD, avait envie de saisir les impressions de quelques intervenant(e)s de ce dispositif de formation à travers un jeu de questions-réponses auquel certain(e)s se sont pliés avec enthousiasme et spontanéité.

Nous les en remercions sincèrement pour cette implication et excusons tous ceux qui n'ont pu nous répondre, faute de temps... !

La première question (commune à chacune de nos cibles) consistait à déterminer les dates qui semblaient essentielles dans l'évolution des APP. Chacun(e) pouvait se positionner par rapport à son propre atelier ou s'exprimer dans une vision plus large.

En adoptant un plan chronologique, la première date qui est mise en exergue est 1985. Cette année-là, dira Albert Demetz, l'État, par le biais de la Direction à la Formation Professionnelle officialise les APP. La même année est rédigé le fameux cahier des charges des APP (modeste cahier : une feuille double dactylographiée). Ce cahier sera adopté rapidement par l'ensemble des organismes supports d'APP Dans le Nord - Pas de Calais c'est la bible des APP qui reste la référence auprès des comités de pilotage, des responsables et des formateurs. Il est aussi, selon Albert Demetz

*Avec sa proposition
de formation, il me mène
en bateau !*

Albert Demetz
et le stagiaire Nêmo





Maurice Monoky

« une référence auprès du public accueilli et auprès des financeurs. Il a permis aux APP d'être financés par le service régional de la formation professionnelle continue et assure ainsi la pérennité du réseau face au partenaire qu'est l'État, parfois défaillant ».

Cette pérennité passe par l'année 1986 qui est citée par notre valeureux responsable du réseau des APP du Nord - Pas de Calais. Pour **Michel Marchand** c'est l'année du démarrage d'un outil de positionnement appelé « le Voyage ». L'intéressé ne tarit pas d'éloge pour « cet outil-papier interactif, illustré par des vignettes extraites des albums de BD de Manara, et intégrant une base documentaire photographique. Il fut l'expression d'une démarche partenariale mettant en relation Organismes de Formation et structures d'accueil, soucieux d'une posture pédagogique cohérente avec le rôle de l'APP. Pendant plus de dix ans cet outil fut utilisé à l'APP de Lille, puis complété par le jeu de piste, sorte de parcours découverte du dispositif APP ». Déjà s'inscrit donc la volonté de positionner chaque stagiaire dès son entrée dans un APP en mettant en relief les capacités transversales.

L'année 1988 prend une importance particulière pour deux de nos interlocuteurs. Pour **Maurice Monoky** elle représente une date déterminante pour la région. En effet, le Conseil régional du Nord - Pas de Calais va s'investir dans le dispositif APP. Pour **Michel Tétart** il s'agit d'une année «...qui a vu se rencontrer près de 600 personnes. La rencontre nationale a symboliquement marqué la fin de la première phase de l'histoire des APP. Elle a permis aux institutions (État, conseils régionaux,... concernés), soutiens des premières expérimentations, d'apprécier la qualité des résultats et l'engagement des acteurs. De son côté le réseau a pris conscience de lui-même, par le nombre de personnes et

Circulez !
Y'a tout à savoir...

la diversité des institutions présentes, partageant les mêmes objectifs et se référant toutes à des valeurs communes. Dès l'année suivante la configuration du réseau, en nombre d'APP, était stabilisée. C'est en 1989 que la ligne budgétaire APP est apparue de façon autonome sur le budget de l'État. Les bases pédagogiques et organisationnelles des APP validées dans les faits, rendre compte de leur activité devenait une obligation, nécessaire à leur pérennisation et à leur développement. D'où le système d'information statistique conçu dans le cadre d'une démarche ouverte et participative, avec la complicité des équipes APP...»

1989 s'avère historique. Car, toujours selon **Michel Tétart** : « la DFP (DGEFP de l'époque) a décidé de mettre en place, un système de suivi statistique de l'activité des APP, commun à toutes les régions. Fonctionnant sur minitel à partir de 1991 (le minitel !!!) puis par Internet depuis 1997, les données qu'il permet de recueillir ont, année après année, permis aux APP d'avoir une visibilité et au réseau de se construire ».

Moins historique mais chère au cœur de **Michel Marchand** : l'année 1990. Le « grand barbu » évoque avec de l'émotion dans la voix (cela transparait dans son écrit) l'aménagement des locaux de l'APP de LILLE, 4 place du Temple : « En effet, en 1990, avec l'aide d'un architecte et des financements publics nous avons pu transformer l'espace initial, aménagé classiquement autour de couloirs distribuant des salles ou des bureaux, en un ensemble intégrant les divers espaces nécessaires à la mise en œuvre des principes pédagogiques APP : Un espace d'accueil, un centre de ressources pluri média en accès libre, des salles pour des regroupements, des espaces pour s'isoler, des espaces de travail, sur place, pour les formateurs, pour le coordon-

nateur, un espace administratif, une cafétéria... Après trois ans nous pouvions bénéficier d'un lieu qui, au fil des ans, a prouvé son efficacité ».

La prochaine borne temporelle se nomme 1996. **Albert Demetz** se souvient : « C'est l'année de la création du collectif régional des APP avec comme point d'orgue le 23/09/1996 : réception des représentants des APP du Nord - Pas de Calais, toutes institutions et tous organismes supports confondus par un collaborateur direct du Ministère de la Formation Professionnelle... (du Travail et de l'Emploi). Devant faire face à une nette diminution de l'enveloppe financière de l'État, les APP du Nord Pas-de-Calais ont regroupé leurs forces pour informer, alerter, rencontrer les élus de tous bords et décideurs régionaux et nationaux et leur faire part de leurs inquiétudes : enveloppe en nette diminution et surtout désengagement final de l'État (c'était le risque à l'époque). Cette démarche, relayée par quelques régions, a abouti à la création du Collectif National où le Nord - Pas de Calais a joué un rôle prépondérant (13/12/1996) ».



Michel Marchand

L'année suivante (si je calcule bien on devrait être en 1997) se vêt de lettres de noblesse pour **Maurice Monoky** : « En 1997, les 10 ans de l'APP d'Arras s'est articulé avec le déménagement dans des locaux adaptés prêtés par la Communauté Urbaine d'Arras, ce fut l'occasion de mettre l'APP au cœur du projet de territoire. De plus, l'APP est devenu à partir de cette date plus communicant : affiche : construire la réussite sur de bonnes bases ». Ah on te reconnaît bien là Maurice : le syndrome de l'ancrage territorial ! Il en est une (d'APPiste) qui ne peut mettre en relief une date quelconque. La « jeune novice » **Francine Denivry** a

pris ses fonctions de coordinatrice de l'APP du Greta de Lens-Liévin en octobre 2004. Inutile de préciser qu'elle n'a pas le recul suffisant pour relater un événement épique. Cependant, une anecdote lui échappe des lèvres (certes la production reste écrite mais pourquoi ne pas l'imaginer orale avec la musique de la voix, la respiration...). En faisant sienne l'affirmation de Sartre : « pour que l'événement le plus banal devienne une aventure il faut et il suffit qu'on se mette à le raconter », elle n'hésite pas à nous relater ses débuts à l'APP : « L'automne était bien installé et le froid commençait à sévir quand, manque de chance, la chaudière commença à donner des signes de faiblesse. Après maintes interventions de personnes dévouées de la Mairie, la chaudière a

Voyage voyage !

cédé... Les stagiaires n'ont pas supporté et j'ai appris qu'une pétition était envoyée à Monsieur le Maire.

J'ai donc fermé l'Atelier de Pédagogie pour une demi-journée, le temps de changer la chaudière. Une petite sensation de chaleur nous a tous bien réconfortés mais la partie était loin d'être gagnée. Seul, le premier étage était chauffé ! Mais oui, la pompe aussi était usagée et refusait de pousser jusqu'au deuxième étage. Il fallait donc changer la pompe ! Les stagiaires s'impatientaient vraiment. Sur les conseils du chauffagiste j'ai purgé les radiateurs régulièrement et remis de la pression dès que cela s'avérait

nécessaire. L'année s'est terminée au chaud, non sans mal, au son de musiques de Noël, autour des gaufriers qui ont laissé flotter de bonnes odeurs dans toute la maison et laissé dire qu'on était bien ici... ».

Et si tout simplement c'était cela le secret des APP : s'y sentir bien !

Sans tomber dans l'hédonisme exacerbé, nos différents interlocuteurs inscrivent dans le marbre la volonté de baigner le stagiaire dans une ambiance confortable, propice à la bonne transmission des savoirs de base et à la possibilité d'apprendre à apprendre.

Répondant à la question « *quelles valeurs aimeriez-vous transmettre aux APP des générations futures ?* » ils (elle) confortent l'idée que l'APP est vraiment un lieu de formation à protéger voire à pérenniser.

Albert Demetz insiste sur le « sur-mesure » des parcours qui s'accompagne d'une individualisation, d'un suivi et d'une évaluation toujours en relation avec le projet personnel de l'individu. Cette individualisation n'est possible que par l'investissement du personnel : « *J'ai rarement rencontré dans les nombreuses visites que j'ai pu effectuer, tout au long de ma carrière, dans les APP du Nord - Pas de Calais autant de dévouement et d'implications personnelles de la part des responsables, des personnels administratifs et des formateurs ! Que ces valeurs perdurent et que comme à leur création, il y a 20 ans, le point de départ de chaque parcours soit toujours un engagement contractuel individuel qui fixe un programme et un rythme d'apprentissage adaptés aux possibilités et aux besoins de la personne concernée* ».

Même son de cloche chez **Francine Denivry** qui, en peu de temps, a vu toute la différence avec la structure qu'elle gérait précédemment : « *Au Centre Permanent je passais 50 % de mon temps sur le terrain, à repérer les besoins de formation dans les services de maintenance des entreprises et à négocier d'éventuelles formations que je mettais en place. À l'APP je n'ai pas retrouvé ce partenariat avec les entreprises. Il se situe plus au niveau des services publics. À l'inverse, le public accueilli est beaucoup plus important à l'APP au Centre Permanent de Maintenance où les formations sont souvent plus diplômantes et plus longues* ».

Pour elle, l'essentiel est que, personnels comme stagiaires, vivent en harmonie à l'APP du GRETA.

Pour cela, elle accorde autant d'importance aux activités pédagogiques, administratives, commerciales et techniques qu'aux relations humaines qui lui sont confiées.

« *Ma formation technique me poursuit et je comparerai l'APP à un engrenage qui tourne paisiblement pour atteindre sereinement les objectifs que chacun s'est fixé* » poursuit-elle.

Pour **Michel Marchand** le travail effectué avec les APP du Nord - Pas de Calais à l'occasion des fonda-

mentaux a été primordial pour réaffirmer des principes communs : « *Au-delà de la technicité de la mise en œuvre de l'APP, tous les organismes porteurs ont réaffirmé la mise en place d'un service éducatif de proximité adapté aux adultes et porteur des valeurs de l'éducation permanente. C'est-à-dire au service d'une mission d'éducation tout au long de la vie qui accompagne l'individu à faire des choix raisonnés, et l'incite*

Stagiaires, formateurs... tous en harmonie.



Francine Denivry

à agir sur les divers registres de sa vie (professionnel, personnel, familial citoyen...) au-delà de l'apprentissage de technique de calcul ou d'expression, il me semble important de situer le rôle de pédagogue comme un médiateur chargé d'être à la fois un passeur et un révélateur ».

Mais l'expérience vécue dans le réseau APP lui montre que rien n'est acquis, rien n'est figé non plus. La position d'acteur que nous revendiquons amène à faire infléchir, à agir sur des décisions. À différents niveaux, il a pu expérimenter que cette position d'acteur, parce qu'elle expose et nécessite une certaine persévérance, permet d'être au moins écouté et parfois entendu.

Être entendu c'est aussi la volonté farouche de **Maurice Monoky**, tant que c'est pour le bien des stagiaires :

Petit Tétart
deviendra
grand...



Michel Tétart

C'est mon crédo !

« Permettre à tous d'apprendre à apprendre , préserver l'égalité d'accès aux savoirs fondamentaux pour permettre à tous de comprendre et d'agir en individu libre me paraît une référence au droit de l'Homme digne du rôle des APP ».

L'homme sait se battre quand le danger plane autour des APP : « Je me souviens de 2003 où l'annonce faite au pont du mois de mai (où il est toujours difficile de mobiliser et d'informer les structures) concernait la baisse des crédits qui, sans faire dans le détail (~ 50 à 80 % des moyens), n'avait peut-être pas mesuré l'importance du service rendu par les APP sur le plan humain. Là, notre ancrage territorial, notre réseau institutionnel sur le plan du développement local devait servir à la cause nationale des APP. Après avoir alerté les élus de l'AFP2I, de la Communauté Urbaine d'Arras, j'ai rencontré en urgence la Députée de la 2^e circonscription d'Arras pour lui expliquer l'importance d'une réaction à Paris par les élus de terrain.

La reconnaissance des APP par la prise en compte du problème par Madame Catherine Genisson qui n'a pas reculé devant la complexité des questions orales à l'Assemblée Nationale a permis de faire échos du danger que le réseau allait rencontrer si l'État n'était pas attentif aux moyens de ce dispositif... »

Michel Tétart préfère parler de « deux paris » pour les générations futures :

Le premier : « chaque adulte a des connaissances, est capable d'apprendre... à condition de répondre efficacement, utilement et

de manière adaptée à sa demande de formation. Il s'agit d'accroître, pour chaque personne, dans sa singularité, le niveau de connaissances, la capacité à apprendre, à comprendre, à savoir apprendre et à se situer dans son environnement social et professionnel. L'action des APP repose sur les valeurs humanistes de la formation permanente. »

Le second : « les acteurs s'engagent à coopérer, partager, mutualiser,... tant au niveau local qu'aux niveaux régional et national dans le cadre du réseau. Dans le contexte actuel, ou une partie importante de la population n'a pas accès, à l'emploi, à la formation, les réponses adaptées aux situations de chacun restent, pour l'essentiel, à inventer. Le défi est autant quantitatif que qualitatif. Mettre en commun les moyens, les intelligences, les énergies, inventer ensemble sont des conditions de la réussite. À leur niveau les APP en apportent la preuve depuis 20 ans. »

Ce défi pour l'avenir est surtout qualitatif, selon Michel Marchand et ce, en raison des orientations nouvelles :

« La démarche qualité proposée par l'État va sans doute engager l'ensemble des équipes à être plus encore, en conformité avec le service APP tel que défini par le cahier des charges et validé par le COS. À court terme c'est la mise en place des COS et les débats autour du projet local APP qui seront primordiaux. À moyens termes ce sera le déroulement de la démarche qualité. Dans le Nord - Pas de Calais, nous avons aussi construit un comité de pilotage régional. Il sera important dans les mois qui viennent, à partir des projets de chacun des 15 APP et en cohérence avec les politiques régionales de L'État et du Conseil Régional d'établir les contours du projet régional pour les APP et de préciser les liens avec la mise en place du DIF, de la VAE, de la FOAD... »

Et pour en parler à la cantonade il ne faut pas lésiner sur les moyens d'information interne comme externe. Michel Marchand a été le précurseur des moyens de communication au sein des APP. Il éditait, avec les moyens du bord, un journal dénommé « APP INFO » : « C'était un journal local d'information sur les nombreuses expérimentations de l'APP de Lille. Conçu pour informer les partenaires du bassin de Lille, à partir de textes proposés par le coordonnateur ou les formateurs, cette modeste feuille A3, reproduite en photocopie, était illustrée par des vignettes du « Chat » de Philippe Geluck, avant qu'il n'ait la notoriété que vous savez... Nous pouvons compter 16 numéros en dix ans de 1989 à 1998. et les premières maquettes témoignent d'une pratique ancestrale du copié / collé ! ».

Inutile de préciser que la présence de notre journal le réjouit : « CQFD se veut avant tout l'expression des divers acteurs

du réseau des APP afin de construire une représentation commune de l'identité APP du NPDC. Il ne s'agit pas principalement d'informer les partenaires même si, pour information, les RTT en reçoivent un exemplaire. Ce n'est ni le journal des financeurs publics État/Région, ni le journal de l'animateur régional. Cette communication « transversale » conçue et animée par des membres du réseau pour le réseau a bénéficié d'une mise en page et d'un « rubricage » d'un niveau professionnel ».

Dans l'idéal **Michel Marchand** souhaiterait voir combiner ces deux logiques pour produire trois supports :

- Continuer CQFD pour maintenir l'esprit réseau et proposer aux 200 personnes directement impliquées un espace d'expression (tirage actuel 800 exemplaires)
- Créer un support de communication régional pour faire état au niveau des partenaires régionaux de l'actualité des APP (la lettre des APP ?)
- Créer par bassin d'emploi un journal local afin de communiquer et diffuser sur le bassin d'emploi les réflexions et décisions du Comité d'Orientat ion et de Suivi.
- Le point commun à tout ceci (même si nous envisageons un support télématique pour limiter la diffusion papier) reste le temps et la capacité d'écriture.

C'est pourtant un exercice salutaire qui impose de poser et de structurer les idées... mais le principe de réalité montre qu'il est difficile à la demande d'avoir des articles rédigés dans les délais et que tout ce travail de formalisation passe après le reste.

Il n'empêche, le jeu en vaut la chandelle et comme le dirait **Albert Demetz** : « Il faudra, peut-être un jour, faire un mémoire sur la vie des APP (s'il n'existe pas). Ce doit être une étude très prenante et surprenante ! » Le vieux baroudeur souhaite vraiment cet ouvrage qui, à l'image des chansons de geste, mettrait en valeur les APP qui, renchérit-il « restent mon meilleur souvenir professionnel. On avait, au niveau local, un accueil toujours agréable dans un lieu convivial. Ah ! Les comités de pilotage où tous les notables se donnaient rendez-vous : le député, le maire, le sous-préfet, le conseiller régional (il ne manquait que le curé et la fanfare !). Je ne me suis jamais expliqué pourquoi un dispositif « banal » pouvait drainer tant de gens ! Et au niveau régional : une volonté de tous les responsables d'organismes d'œuvrer pour le rayonnement des APP et pour aider au maximum les formateurs (formation, création et diffusion d'outils pédagogiques ; échanges de pratiques) ».

Ne serait-ce pas là l'esprit « APP » ? **Michel Tétart** l'assure : « Esprit APP » es-tu là ? Je réponds oui sans aucune hésitation. Partout où l'APP existe, c'est-à-dire quand il y a une équipe, investie dans son fonctionnement quotidien et un organisme porteur engagé, l'esprit de l'APP est là, même si les conditions matérielles sont loin d'être idéales partout. L'équipe a, dans tous les cas, une représentation de ce qu'il faudrait faire pour que ça aille mieux. Et souvent, avec le temps, elle réussit à construire un projet et à y faire adhérer les partenaires au niveau local. Les mêmes références et les mêmes valeurs se retrouvent dans toutes les régions métropolitaines et dans les DOMTOM. Les nouveaux coordonnateurs qu'Algora réunit 2 fois par an illustrent bien cette situation. Pour celles et ceux qui sont en poste, le socle commun est acquis très vite, les différences, les interrogations sont sur l'environnement, les marges de manœuvre, l'outillage au sens large. De Lille à Mamoudzou, de Saint Laurent du Maroni à Strasbourg règne l'« esprit APP », culture partagée par des milliers de professionnels et de partenaires pour la mise en œuvre d'une formation au service de la personne ».

De notre envoyé spécial Fabien Janssens.



